

au No 10. L'année d'après nous trouvons Hastert en tant que cabaretier avec le marchand de vins Nicolas SCHROBILGEN (pas Michel comme le dit erronément Rupprecht), comme propriétaire du No 8 de la même rue. (29)

Lorsque la forteresse de Luxembourg fut assiégée en janvier 1814, on procéda entre autres à la réquisition de 118.340 litres de vin et de 41.890 litres d'eau-de-vie, ce qui devait correspondre à un huitième des stocks des marchands de vins. Ces quantités furent livrées par quelque seize débitants, dont la veuve Hastert. Le prix payé fut de 28 à 30 centimes par litre de vin et de 75 centimes par litre d'eau-de-vie. (30)

Théodore Hastert qui décéda le 4. 1. 1814, avait épousé en premières noces Suzanne FRANCOY et, en secondes noces, le 16/12/1788 à Altwies, devant le curé Nic. UNGESCHICK, Marie-Anne CONRADT, née en cette localité en 1769. Du premier mariage pas d'enfants, du second quatre.

JEAN-BAPTISTE

(1789 - 1855)

L'aîné JEAN-BAPTISTE, né en 1789, partit jeune pour l'Amérique, d'où il revint riche au point de se voir attribuer le sobriquet de « Diamanten-Hastert » !

Le 25/2/1835 il épousa Marie STUMPER (1807-1886) et s'établit épicier dans la Grand'rue, à l'emplacement des actuelles maisons « Nouveau Paris » et « Schneitz soeurs ».

Il décéda à Luxembourg le 6/1/1855, laissant sa veuve avec les six survivants de ses huit enfants ; c'étaient, outre Marie-Joséphine, épouse de Charles GEMEN, les cinq enfants mineurs Pierre, Jean-Pierre, Lothaire, Louis et Louise.

pluviôse an VIII. (19) Avec le Consulat la situation s'améliora. Le 11 ventôse de la même année (2. 3. 1800) une loi accorde des pensions aux membres du clergé et des établissements religieux supprimés dans les neuf départements réunis. On ne demande plus aux intéressés le serment de haine mais seulement celui de fidélité à la Constitution du Consulat. En outre il fallait prouver que l'on n'avait fait aucun usage des « bons de retraite ». (20) Le certificat que Boly se fit délivrer en l'occurrence est daté du 28 messidor an X (17. 7. 1802) et signé du directeur du Domaine national au département des Forêts, Wanderbach. (21) Il existe de François Boly un portrait de MAISONNET, peint en 1804 et le représentant à l'âge de 64 ans.

Boly avait un frère, MATHIEU, qui se dit profès à l'abbaye de St-Hubert en signant en qualité de parrain l'acte de naissance de Mathieu-Lambert SCHROBILGEN (v. fasc. I p. 23).

Posing cite encore deux autres Boly : JACQUES, né à Luxembourg le 3. 3. 1741, vicaire à l'église St-Pierre et mort en cette ville en 1812 et BERNARD, né à Luxembourg le 31. 3. 1743. Ce dernier entra au couvent des bénédictins à St-Hubert le 2. 10. 1763 où il fut ordonné prêtre le 13. 6. 1767. Notons encore que Jacques et Bernard étaient frères et enfants des époux Jean Boly et Madeleine BECKRIG. (22)